



SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 21 SEPTEMBRE 2026

Nombre de conseillers:	en exercice 27	
Ouverture de la séance : 19h32	Présents : 23	Procurations : 3
	Votants : 26	Absent : 1

LISTE DES DELIBÉRATIONS :

- Délibération n°57 2026 : Règlement intérieur du Conseil Municipal
Approuvé à la majorité avec 3 voix contre, 23 voix des membres présents et représentés
- Délibération n°58 2026 : Désignation des représentants de la commune de Saint-Mard au sein de la Commission locale d'évaluation des charges transférées de la communauté d'agglomération Roissy Pays de France
Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés
- Délibération n°59 2026 : Admission en non-valeur et en créances éteintes
Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés
- Délibération n°60 2026 : Approbation du contrat de concession pour le service public de distribution de gaz avec GRDF – 2027-2057
Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés
- Délibération n°61 2026 : Dérogation au repos dominical des salariés des commerces de détail pour l'année 2027
Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés
- Délibération n°62 2026 : Règlement intérieur des Jardins familiaux
Approuvé à la majorité avec 23 voix pour et 3 abstentions des membres présents et représentés
- Délibération n°63 2026 : ouverture de postes au tableau des effectifs
Approuvé à la majorité avec 23 voix pour et 3 abstentions des membres présents et représentés

Mairie de Saint-Mard



- Délibération n°64 2026 : création d'un poste d'emploi fonctionnel de Directeur Général des Services au tableau des effectifs

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés

- Délibération n°65 2026 : Convention de mise à disposition d'un attaché territorial titulaire de la commune de Moussy-le-Neuf pour occuper les fonctions de Directeur Général des Services a Saint-Mard en septembre 2026

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés

- Délibération n°66 2026 : Convention de mise à disposition de la salle « des tournelles » pour des activités lucratives

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés

- Délibération n°67 2026 : Protection fonctionnelle du Maire

Approuvé à la majorité avec 22 voix pour et 2 abstentions des membres présents et représentés